

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 01841 Numéro SIREN : 439 990 177 Nom ou dénomination : SOVIDIS

Ce dépôt a été enregistré le 11/08/2022 sous le numéro de dépôt 14329

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY	
	Le : 11 AOUT 2022 Numéro: 14329

SOVIDIS

Société à responsabilité limitée au capital de 800 000 euros
Siège social : Les Franciades, 2 Place de France, Centre commercial 91300 MASSY
439 990 177 RCS EVRY

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 JUIN 2022

Acte rectificatif.

L'an deux mil vingt-deux,
Le trente juin,
A 10h30,

Monsieur Yannick EUZENAT,
demeurant 6 rue de Beauvais 91410 ROINVILLE,

Propriétaire de la totalité des 800 parts sociales de 1 000 euros composant le capital social de la société
SOVIDIS,

Associé unique et seul gérant de ladite Société,

Étant précisé que la société SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE FABRICE CASTEL,
Commissaire aux Comptes titulaire de la Société, a été régulièrement informé des décisions devant
être prises,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la Société, Monsieur Yannick EUZENAT, associé unique, a établi et arrêté
les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ; il a également établi le rapport de gestion
sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition du Commissaire aux Comptes, dans les
délais nécessaires à la réalisation de sa mission.

Monsieur Yannick EUZENAT, associé unique, a pris connaissance du rapport du Commissaire aux
Comptes sur les comptes annuels.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique, sur la base de son rapport de gestion et après avoir pris connaissance du rapport du
Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le
31 décembre 2021, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'associé unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au
cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non
déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à
49 294 euros de la manière suivante :

E.Y. E.Y.

Bénéfice de l'exercice	49 294 euros
A la réserve légale	2 465 euros
Solde	46 829 euros
Un prélèvement sur les réserves - sur le compte "autres réserves"	33 171 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	80 000 euros
A titre de dividende global à l'associé unique Soit 100,00 euros par part	80 000,00 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 80 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement le ~~30 juin 2022~~ 1^{er} juillet 2022

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

➤ Exercice clos le 31 décembre 2018 :

80 000,00 euros, soit 100,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 80 000,00 euros

➤ Exercice clos le 31 décembre 2019 :

80 000,00 euros, soit 100,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 80 000,00 euros

➤ Exercice clos le 31 décembre 2020 :

80 000,00 euros, soit 100,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 80 000,00 euros

TROISIEME DÉCISION

En application des dispositions des articles L. 223-19 et R. 223-26 du Code de commerce, il est relaté les conventions antérieures qui ont été tacitement reconduites au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

Convention conclue par la Société avec la société MACHDIS dont Monsieur Yannick EUZENAT est gérant :

L'avance financière rémunérée faite à notre Société par la société MACHDIS, comptabilisée en « dette sur participation MACHDIS » est restée inchangée à 104 000 euros sur l'exercice écoulé. Cette avance a été rémunérée au taux de 1,18 %, soit un montant d'intérêt de 1 216,80 contre 1 094,65 euros l'exercice précédent.

E.Y. E.Y.

SOVIDIS
Société à responsabilité limitée au capital de 800 000 euros
Siège social : Les Franciades, 2 Place de France, Centre commercial 91300 MASSY
439 990 177 RCS EVRY

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2022

DÉCISION RECTIFICATIVE D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

Acte rectificatif


DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 49 294 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	49 294 euros
A la réserve légale	2 465 euros

Solde	46 829 euros
Un prélèvement sur les réserves	
- sur le compte "autres réserves"	33 171 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	80 000 euros
A titre de dividende global à l'associé unique	80 000,00 euros
Soit 100,00 euros par part	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 80 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement le 1^{er} juillet 2022.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

➤ **Exercice clos le 31 décembre 2018 :**

80 000,00 euros, soit 100,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 80 000,00 euros

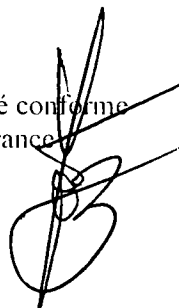
➤ **Exercice clos le 31 décembre 2019 :**

80 000,00 euros, soit 100,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 80 000,00 euros

➤ **Exercice clos le 31 décembre 2020 :**

80 000,00 euros, soit 100,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 80 000,00 euros

Certifié conforme
La Gérance



**EURL SOVIDIS
SOCIETE AU CAPITAL DE 800 000 EUROS
2 PLACE DE FRANCE
91300 MASSY
N° DE SIRET : 439 990 177 00024 - CODE APE 4711D**

* * * * *

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2021**

* * * * *

**TALENZ CASTEL EXPERTISE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
24 rue Maréchal Galliéni
76600 LE HAVRE**

SOMMAIRE

- RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31/12/2021	2 à 5
- COMPTES ANNUELS AU 31/12/2021	
* BILAN ACTIF	6
* BILAN PASSIF	7
* COMPTE DE RESULTAT	8 - 9
* ANNEXE DES COMPTES ANNUELS	10 à 23

* * * * *

EURL SOVIDIS
SOCIETE AU CAPITAL DE 800 000 EUROS
2 PLACE DE FRANCE
91300 MASSY
N° DE SIRET : 439 990 177 00024 - CODE APE 4711D

* * * *

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2021

* * * *

A l'associé,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EURL SOVIDIS relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société EURL SOVIDIS à la fin de cet exercice.

TALENZ CASTEL EXPERTISE

24 rue Maréchal Galliéni 76 600 Le Havre
Tél : 02 35 19 25 85 Fax : 02 35 19 16 84

40B Rue Césarine , 76170 Lillebonne
Tél : 02 35 39 82 99 , Fax : 02 35 39 05 70

E-mail : contact@cabinetcastel.fr

talenz.fr

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Associé

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents adressés à l'Associé sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait au Havre, le 13 Juin 2022

TALENZ CASTEL EXPERTISE,
Représentée par Fabrice CASTEL
Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste nationale des
Commissaires aux Comptes,
rattaché à la CRCC de Normandie



Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	47 682	36 826	10 857	11 935
Autres immobilisations corporelles	16 465	9 005	7 461	3 814
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières (2)</i>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	892 880		892 880	892 880
Créances rattachées aux participations	150 000		150 000	150 000
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	25 345		25 345	25 345
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 132 372	45 830	1 086 542	1 083 973
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières et autres approvisionnements	4 677		4 677	3 491
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	530 856		530 856	560 679
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>				312
<i>Créances (3)</i>				
Clients et comptes rattachés	1 293	117	1 176	1 490
Autres créances	247 846		247 846	312 108
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Divers</i>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	24 849		24 849	140 763
Charges constatées d'avance (3)	5 213		5 213	9 977
TOTAL ACTIF CIRCULANT	814 734	117	814 617	1 028 821
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 947 107	45 947	1 901 159	2 112 794
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



Bilan passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	800 000	800 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	64 477	60 408
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	161 824	164 516
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	49 294	81 377
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 075 595	1 106 301
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	134 467	106 345
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	492 879	650 833
Dettes fiscales et sociales	193 918	190 342
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 301	58 974
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	825 564	1 006 493
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 901 159	2 112 794
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	825 564	1 006 493
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

TALENZ CASTEL EXPERTISE

S.A.R.L. au capital de 7 622.45 Euros

24 rue Maréchal Galliéni

76600 LE HAVRE

Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84

SIRET 331 788 471 00059 - APE 6920Z

Mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr



Compte de résultat

	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	7 670 263	7 529 739
Production vendue (biens)	155 746	136 143
Production vendue (services)	22 003	21 186
Chiffre d'affaires net	7 848 012	7 687 068
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	24 940	23 677
Autres produits	3 719	1 840
Total I	7 876 671	7 712 585
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	6 054 223	5 954 847
Variations de stock	29 823	-71 984
Achats de matières premières et autres approvisionnements	98 206	88 084
Variations de stock	-1 186	1 596
Autres achats et charges externes (a)	573 894	637 182
Impôts, taxes et versements assimilés	72 640	74 905
Salaires et traitements	836 872	813 205
Charges sociales	177 741	164 318
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	8 938	3 708
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	117	1 132
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	40 322	13 120
Total II	7 891 589	7 680 114
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-14 918	32 471
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	50 000	50 000
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	50 000	50 000
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	1 217	1 095
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	1 217	1 095
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	48 783	48 905
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	33 865	81 377

TALENZ CASTEL EXPERTISE
S.A.R.L. au capital de 7 622,45 Euros
24 rue Maréchal Galliéni
76600 LE HAVRE
Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84
SIRET 331 788 471 0059 - APE 6920Z
Mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr



Compte de résultat (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	10 742	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	10 742	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	400	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	715	
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 115	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	9 627	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-5 803	
Total des produits (I+III+V+VII)	7 937 413	7 762 585
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 888 118	7 681 208
BENEFICE OU PERTE	49 294	81 377
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	117	1 140
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

TALENZ-CASTEL EXPERTISE

S.A.R.L. au capital de 7 622,45 Euros

24 rue Maréchal Gallieni

76600 LE HAVRE

Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84

SIRET 331 788 471 00059 - APE 6920Z

Mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr



EURL SOVIDIS

Exercice clos le 31/12/2021

-10-

ANNEXE 2052

S.A.R.L. SOVIDIS

ANNEXE 2052

Bilan au 31 Décembre 2021

RENSEIGNEMENTS DIVERS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

	N	N - 1
Fonds de roulement	-10 948	22 327
Compte de l'exploitant	-	-
Rotation stock	27 Jrs	29 Jrs
Rotation fournisseur	23 Jrs	32 Jrs
Impayés Fournisseurs	-	-
Bénéfice brut en valeur	1 666 946	1 714 525
Bénéfice brut en %	21,24%	22,30%
Bénéfice brut hors produits d'exploitation en valeur	1 651 453	1 646 876
Bénéfice brut hors produits d'exploitation en %	21,04%	21,87%

Divers :

TALENZ CASTEL EXPERTISE

S.A.R.L. au capital de 7 622.45 Euros

24 rue Maréchal Gallieni

76600 LE HAVRE

Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84

SIRET 331 788 471 00059 - APE 6920Z

Mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr



EURL SOVIDIS

Exercice clos le 31/12/2021

-M-

ANNEXE

ANNEXE

ENTREPRISE : **S.A.R.L. SOVIDIS**
ACTIVITE : **Commerce Alimentaire de Détail**
ADRESSE : **2 Place de France**
91300 - MASSY

TOTAL DU BILAN : **1 901 159 Euros**
TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES : **7 848 012 Euros**
EFFECTIF MOYEN : **31**

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 dont le total est de 1 901 159 Euros, et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total est de 7 957 412 Euros, et dégageant un bénéfice de 49 294 Euros.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1^{er} Janvier 2021 au 31 Décembre 2021.

Les notes (ou tableaux) n° 1 à 22 ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes ont été établis par la gérance.

TALENZ CASTEL EXPERTISE

S.A.R.L. au capital de 7 622.45 Euros
24 rue Maréchal Gallieni
76600 LE HAVRE

Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84
SIRET 331 748 471 00059 - APE 6920Z
Mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

**ANNEXE****1. REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés à partir des hypothèses suivantes :

- Continuité de l'Exploitation,
- Permanence des méthodes comptables,
- Indépendance des exercices.

Les règles générales appliquées résultant des dispositions du plan comptable général.

Les comptes annuels ont été établis conformément au règlement de l'Autorité de Normes Comptables N° 2014.03 du 05 Juin 2014.

2. CHANGEMENT DE METHODES

Aucun changement de méthodes n'est intervenu d'un exercice à l'autre.

3. COUT DE PRODUCTION DES IMMOBILISATIONS

La société n'a pas comptabilisée de travaux faits par elle-même.

4. FILIALES ET PARTICIPATIONS

La société détient une participation de 100 % dans la S.A.R.L. MACHDIS ressortissant du domaine des filiales et des participations au sens des Articles L.233-1 et L.233-2 du Code de Commerce.

- Capitaux propres au 31 Décembre 2021 : 195 447 Euros
- Résultat net comptable au 31 Décembre 2021 : (42 437,75) Euros

La société détient une participation de 50 % dans la S.A.S. MADIS ressortissant du domaine des filiales et des participations au sens des Articles L.233-1 et L.233-2 du Code de Commerce.

- Capitaux propres au 30 Juin 2021 : 486 919 Euros
- Résultat net comptable au 30 Juin 2021 : 93 778 Euros

5. AVANCES ET CREDITS AUX DIRIGEANTS

Aucune avance et aucun crédit n'a été consenti aux dirigeants sociaux au cours de l'exercice.

6. COUT DE PRODUCTION DES STOCKS

Aucune charge financière n'a été incorporée dans le coût de production des stocks.

Les stocks de marchandises dans les magasins sont déterminés selon la méthode de la permanence de l'inventaire à prix de vente, contrôlés périodiquement par des inventaires physiques. Un abattement correspondant à la marge pratiquée (sur chaque catégorie de marchandises) est appliqué sur les prix de vente.

La valeur de l'inventaire représente le prix d'achat net de ristournes contractuelles ou exceptionnelles et les frais accessoires.

TALENZ CASTEL EXPERTISE

S.A.R.L. au capital de 7 622,45 Euros

24 rue Maréchal Galliéni

76600 LE HAVRE

Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84

SIRET 331 788 471 00059 - APE 6920Z

Mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr



ANNEXE

7. ELEMENTS FONGIBLES DE L'ACTIF ROULANT

Les stocks de marchandises fongibles s'élèvent à : 530 856 Euros

Les stocks de matières premières s'élèvent à : 4 677 Euros

8. METHODES DE CALCUL DES AMORTISSEMENTS ET DES PROVISIONS**A/ Les Amortissements**

La société ne dépassant pas à la clôture de l'exercice les critères fixés par le décret du 30 décembre 2005, peut bénéficier de la mesure de simplification prévue pour les immobilisations non décomposables. En conséquence, pour ces derniers, la durée d'amortissement économique est restée identique à la durée d'usage utilisée antérieurement.

Par ailleurs, pour les immobilisations faisant l'objet d'une décomposition, aucun composant n'a été identifié.

- Agencements, Installations : 8 à 10 ans
- Matériel et Outillage : 7 ans

B/ Les Provisions

Etat présenté sur le tableau fiscal n° 2056 ci-joint.

**9. CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
PRODUITS A RECEVOIR SUR CREANCES****A/ Charges à Répartir**

Aucune charge différée, aucun frais d'acquisition d'immobilisation, aucun frais d'émission d'emprunt, aucune charge à étaler, n'a été comptabilisée au cours de l'exercice.

B/ Charges constatées d'avance

- SFR.....	43,00 Euros
- Contrats INITIAL Abonnement 01/2022.....	122,80 Euros
- Contrats de maintenance	1 585,73 Euros
- Abonnement CORIOLIS.....	42,00 Euros
- Abonnement BRINK'S.....	1 319,31 Euros
- Loyer.....	1 481,53 Euros
- Assurance GRENKE.....	618,89 Euros

C/ Produits à recevoir sur créances

Les produits à recevoir s'élèvent au 31 Décembre 2021 à :

- Frs Avoirs à recevoir.....	19 146,23 Euros
- Produits à recevoir	33 461,30 Euros

10. AMORTISSEMENTS DE PRIMES DE REMBOURSEMENT D'EMPRUNT

Information sans objet, car l'entreprise n'a pas souscrit d'emprunt comportant de prime de remboursement.

TALENZ CASTEL EXPERTISE
S.A.R.L. au capital de 7 622,45 Euros
24 rue Maréchal Gallieni
76600 LE HAVRE
Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84
SIRET 331 788 471 00059 - APE 6920Z
Mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr



ANNEXE

11. DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

(Article 24.8 du Décret du 29 Novembre 1983)

- Emprunts obligataires convertibles	NEANT
- Autres emprunts obligataires	NEANT
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	NEANT
- Emprunts et dettes financières divers	NEANT

12. PRODUITS CONSTATES D'AVANCELes produits constatés d'avance comptabilisés en fin d'exercice se sont élevés à : - **NEANT** -Ils correspondent, par nature, à des éléments indiqués ci-dessous, qui concernent des produits sur des prestations non encore fournis à la date d'arrêté des comptes : - **NEANT** -**13. CHARGES A PAYER SUR DETTES**

La récapitulation, par nature, des dettes, charges à payer en fin d'exercice se présente comme suit :

- Autres emprunts et dettes assimilées, Intérêts courus	-
- Fournisseurs factures non parvenues	38 686,00 Euros
- Personnel, Dettes provisionnées sur congés payés	50 760,64 Euros
- Personnel, Autres Charges à payer	16 055,42 Euros
- Organismes sociaux, Charges à payer	39 977,60 Euros
- Etat, Charges à payer	20 292,70 Euros
- Intérêts courus sur participation	1 216,80 Euros
- Intérêts courus sur concours bancaires courants	-
- Divers (Provision Avantage Fidélité, Greffe, Commission Mvt, TLPE)	2 119,34 Euros
SOIT UN TOTAL DE	169 108,30 Euros

14. LE CAPITAL SOCIAL

Le capital social s'élève à 800 000 Euros au 31 Décembre 2021. Il est entièrement libéré et versé et a subi une augmentation de 392 000 Euros par voie d'incorporation prélevé sur le compte « AUTRES RESERVES » au cours de l'exercice 2013 ainsi qu'une nouvelle augmentation de 400 000 Euros par incorporation prélevé sur le compte « AUTRES RESERVES » au cours de cet exercice 2015.

15. CENTRALISATION DES POSTES DE BILAN

Aucune créance ou dette (y compris celles représentées par des effets de commerce) figurant respectivement, soit à l'actif, soit au passif, ne concerne des entreprises liées ou en participation.

16. ENTREPRISES LIEES

La société détient une participation de 100 % dans la S.A.R.L. MACHDIS au 31 Décembre 2021

Actif concerné : 10 000,00 Euros
Passif concerné : 105 216,80 Euros

Produits Financiers : - NEANT -
Charges Financières : 1 216,80 Euros

TALENZ CASTEL EXPERTISE

S.A.R.L. au capital de 7 622,45 Euros

24 rue Maréchal Gallieni

76600 LE HAVRE

Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84

SIRET 331 788 471 00059 - APE 6320Z

Mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

**ANNEXE**

La société détient une participation de 50 % dans la S.A.S. MADIS au 31 Décembre 2021

Actif concerné : 1 042 880 Euros Produits Financiers : - NEANT -
Passif concerné : - NEANT - Charges Financières : - NEANT -

17. REEVALUATION

L'entreprise n'a pas procédé à la réévaluation de son bilan.

18. PARTS DE BENEFICIAIRES

Aucune part de bénéficiaire n'a été émise par la société.

19. ENGAGEMENTS

Aucun engagement, et notamment en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées n'a été contracté au profit des dirigeants des organes d'administration de direction ou de surveillance.

20. ECART DE CONVERSION

Aucune opération de devise ne figure dans les soldes des comptes de tiers en fin d'exercice.

Par suite, les écarts de conversion n'ont pas de raison d'être mentionnés.

21. REPRISE D'AMORTISSEMENTS

Aucune reprise d'amortissement n'a été effectuée au cours de l'exercice.

22. ENGAGEMENTS**Engagements donnés**

- Effet escomptés non échus	NEANT
- Avals et cautions	NEANT
- Autres	NEANT
- Crédit-bail immobilier	NEANT
- Crédit-bail mobilier	cf. Détail

Engagements réciproques

-NEANT-

TALENZ CASTEL EXPERTISE

S.A.R.L. au capital de 7 622.45 Euros
24 rue Maréchal Gallieni
76600 LE HAVRE

Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84
SIRET 331 788 471 00059 - APE 6920Z
Mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr



EURL SOVIDIS

Exercice clos le 31/12/2021

-16-

ANNEXE

TALENZ CASTEL EXPERTISE

S.A.R.L. au capital de 7 622.45 €uros

24 rue Maréchal Galiéni

76600 LE HAVRE

Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84

SIRET 331 788 471 00059 - APE 6920Z

Mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	40 863	6 819		47 682
- Installations générales, agencements aménagements divers	14 688	5 403	3 625	16 465
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	55 552	12 221	3 625	64 148
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 042 880			1 042 880
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	25 345			25 345
Immobilisations financières	1 068 225			1 068 225
ACTIF IMMOBILISE	1 123 776	12 221	3 625	1 132 372

TALENZ CASTEL EXPERTISE

S.A.R.L. au capital de 7 622.45 Euros

24 rue Maréchal Gallieni

76600 LE HAVRE

Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84

SIRET 331 788 471 00059 - APE 6920Z

Mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		12 221		12 221
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		12 221		12 221
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		3 625		3 625
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		3 625		3 625

Amortissements des Immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement - Fonds commercial - Autres postes d'immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	28 929	7 897		36 826
- Installations générales, agencements aménagements divers	10 875	1 756	3 625	9 005
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	39 803	9 653	3 625	45 830
ACTIF IMMOBILISE	39 803	9 653	3 625	45 830

TALENZ CASTEL EXPERTISE

S.A.R.L. au capital de 7 622,45 euros

24 rue Maréchal Gallieni

76600 LE HAVRE

Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84

SIRET 931 788 471 00059 - APE 6920Z

Mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 429 697 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	150 000		150 000
Prêts			
Autres	25 345		25 345
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 293	1 293	
Autres	247 846	247 846	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 213	5 213	
Total	429 697	254 352	175 345
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FRS AVOIR A RECEVOIR	19 146
ETAT – PRODUITS À RECEVOIR	2 800
DIVERS – PRODUITS À RECEVOIR	33 641
Total	55 588

TALENZ CASTEL EXPERTISE

S.A.R.L. au capital de 7 622.45 Euros

24 rue Maréchal Gallieni

76600 LE HAVRE

Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84

SIRET 331 788 471 00059 - APE 6920Z

Mail : fabrice.castel@cablnetcastel.fr

**Notes sur le bilan****Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 800 000,00 Euros décomposé en 800 titres d'une valeur nominale de 1 000,00 Euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	800	1 000,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	800	1 000,00

TALENZ CASTEL EXPERTISE

S.A.R.L. au capital de 7 622,45 Euros

24 rue Maréchal Galliéni

76600 LE HAVRE

Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84

SIRET 331 788 471 00059 - APE 6920Z

Mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 825 564 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	105 217	105 217		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	492 879	492 879		
Dettes fiscales et sociales	193 918	193 918		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	33 551	33 551		
Produits constatés d'avance				
Total	825 564	825 564		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	29 250			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 29 250 Euros.

TALENZ CASTEL EXPERTISE

S.A.R.L. au capital de 7 622.45 Euros

24 rue Maréchal Galliéni

76600 LE HAVRE

Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84

SIRET 031 788 471 00059 - APE 6920Z

Mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARV	38 686
INTÉRÊTS COURUS/PARTICIP MACHDIS	1 217
PROVISION CONGES PAYES	50 761
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	16 055
CHARGES SOCIALES-CHARGES A PAYER	39 978
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	302
TAXE APPRENTISSAGE	240
FORMATION CONTINUE	470
TAXES GRANDES SURFACES	19 026
CLIENTS AVANT ACQUIS A ETABLIR	1 531
CLIENTS PROV POUR AVANT A PAYER TTC	557
DIVERS - CHARGES À PAYER	2 119
Total	170 943

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
AVANCE AUTRES ASSURANCES	619		
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	4 595		
Total	5 213		

TALENZ CASTEL EXPERTISE

S.A.R.L. au capital de 7 622.45 Euros

24 rue Maréchal Gallieni

76600 LE HAVRE

Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84

SIRET 331 788 471 00059 - APE 6920Z

Mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr



EURL SOVIDIS

Exercice clos le 31/12/2021

-23-

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 200 Euros

Honoraire des autres services : 0 Euros

TALENZ CASTEL EXPERTISE
S.A.R.L. au capital de 7 622.45 Euros
24 rue Maréchal Galliéni
76600 LE HAVRE
Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84
SIRET 331 788 471 00059 - APE 6920Z
Mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

EURL SOVIDIS

**RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

*** * * ***

**EURL SOVIDIS
SOCIETE AU CAPITAL DE 800 000 EUROS
2 PLACE DE FRANCE
91300 MASSY
N° DE SIRET : 439 990 177 00024 - CODE APE 4711D**

* * * *

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

* * * *

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

* * * *

A l'associé,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvert à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

TALENZ CASTEL EXPERTISE

24 rue Maréchal Galliéni : 76 600 Le Havre
Tél : 02 35 19 25 85 , Fax : 02 35 19 16 84

40B Rue Césarine : 76170 Lillebonne
Tél : 02 35 39 82 99 Fax : 02 35 39 05 70

E-mail : contact@cabinetcastel.fr

talenz.fr

EURL SOVIDIS

Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 223-17 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 223-17 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée, en application des dispositions de l'article L. 223-19 du code de commerce.

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

- Avance financière à la SAS MADIS

Associé concerné : M. EUZENAT, associé gérant en sa qualité de Président de la SAS MADIS.

Solde de l'avance au 31/12/21 : 150 000 euros.

Ce compte courant n'a pas été rémunéré.

- Avance financière faite par la SARL MACHDIS

Associé concerné : M. EUZENAT, associé gérant en sa qualité de gérant de la SARL MACHDIS.

Solde de l'avance au 31/12/21 : 104 000 euro.

Cette avance a été rémunérée à hauteur de 1216,80 euros au taux de 1,17%.

Fait au Havre, le 13 Juin 2022

TALENZ CASTEL EXPERTISE,
Représentée par Fabrice CASTEL
Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste nationale des
Commissaires aux Comptes,
rattaché à la CRCC de Normandie